



Ottawa, Canada

Le gouvernement propose de rapatrier la Constitution canadienne	1
Décès du ministre des Affaires des anciens combattants	2
Aide accrue au développement	3
Le Canada et la francophonie	3
Visite d'État du président de la République rwandaise	3
Troupes canadiennes à Chypre	4
Le premier ministre dans l'Arctique	4
Une technique canadienne de la laine suscite l'intérêt mondial	4
Le prince Philip à Ottawa	5
Concours Canada-Japon	5
Construction de la première centrale marémotrice d'Amérique du Nord	5
Centre de traitement du charbon	5
Terre-Neuve et le tourisme	6
Un négociant en vins à la recherche de marchés étrangers	6
Un beau bébé indien	6
Exportation d'électricité ontarienne	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Le gouvernement propose de rapatrier la Constitution canadienne

Les Canadiens doivent trouver "un moyen de se sortir de 53 ans de paralysie constitutionnelle", a déclaré le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, dans une allocution télévisée le 2 octobre. S'adressant à la nation, le premier ministre a donné brièvement les grandes lignes d'un projet de résolution qui sera débattu à la Chambre des communes.

Cette résolution comprend des dispositions en vue du rapatriement de la Constitution (Acte de l'Amérique du Nord britannique). Elle contient aussi plusieurs dispositions d'importance en matière constitutionnelle. Voici des extraits de l'allocution de M. Trudeau.

...La résolution propose d'abord que la Constitution soit rapatriée suivant une formule qui pourra nous mener, dans un délai de quatre ans, à un nouveau processus d'amendement, libéré du carcan de l'unanimité.

Le rapatriement n'enlèvera aucun pouvoir aux provinces. Il ne fera qu'enlever un pouvoir au Parlement britannique. Et nous aurons enfin une constitution véritablement nôtre.

La résolution propose ensuite que la Constitution contienne une charte des droits et des libertés. Cette charte, comme le rapatriement, ne transfère aucun pouvoir des provinces au gouvernement fédéral. Au contraire, elle confèrera

un pouvoir aux citoyens du Canada, le pouvoir de se protéger contre les abus possibles des autorités publiques.

Les droits et libertés font partie du patrimoine collectif de chaque Canadien. La citoyenneté de second ordre n'a pas sa place au Canada. La résolution proposera donc que la Constitution rende obligatoire le respect de nos droits et libertés par tous les gouvernements.

Les libertés fondamentales de conscience, d'opinion, d'assemblée, ainsi que le droit démocratique de vote, seront garantis pour tous les Canadiens.

Tous les Canadiens auront droit à la pleine protection de la loi. Tous auront droit au même traitement sans discrimina-



Le premier ministre Trudeau quelques minutes avant son allocution télévisée.

C'était cette semaine...

Les premières troupes canadiennes qui participèrent à la Première Guerre mondiale débarquèrent à Plymouth (Angleterre) le 14 octobre 1914.

Si la Chambre des communes et le Sénat adoptent ce projet de résolution, le gouvernement du Canada soumettra à la Reine l'adresse conjointe demandant que le Parlement britannique adopte les dispositions contenues dans la résolution et transfère au Canada le pouvoir sur les dispositions contenues dans les lois constitutionnelles britanniques qui nous touchent.

tion de sexe, de couleur ou d'origine. Et ces droits seront inscrits dans la Constitution.

Droits relatifs à l'éducation

La Constitution garantira également à tous les Canadiens le droit de se chercher librement un emploi dans n'importe quelle partie du Canada, d'y acheter une maison et d'y élever leur famille selon leurs propres coutumes et traditions. Et, inséparablement lié à ce droit, on garantira à tous les parents, qu'ils soient francophones ou anglophones, la possibilité de faire éduquer leurs enfants dans leur langue. A Montréal, en 1978, tous et chacun des premiers ministres provinciaux se sont engagés à respecter ce principe en reconnaissant "que tout enfant appartenant à une minorité francophone ou anglophone a droit à l'enseignement dans sa langue, à l'école primaire ou secondaire, dans toutes les provinces, là où le nombre le justifie". Il nous appartient maintenant d'inscrire cet accord des premiers ministres provinciaux dans la Constitution.

Le troisième élément de notre résolution vise à faire inscrire dans la Constitution le principe de la péréquation ou du partage à l'échelle du pays, qui est l'une des raisons d'être fondamentales du Canada.

Le Parlement devra s'assurer, bien entendu, que la résolution satisfait pleinement aux désirs de la population canadienne. Mais le Parlement devra aussi poser un geste sans tarder indûment. La raison en est bien simple: les Canadiens ont promis d'agir.

Au printemps dernier, lorsque le gouvernement de la province du Québec a demandé à sa population si elle voulait quitter le Canada, les Canadiens de partout au pays ont réaffirmé le pacte, le contrat social, qui a rendu possible la Confédération: ils ont confirmé la promesse que tous obtiennent leur juste part du patrimoine du Canada.

Un engagement de tous les Canadiens

L'engagement du gouvernement canadien ne laissait aucun doute possible. Celui des chefs des autres partis nationaux et de chacun des premiers ministres provinciaux était tout aussi clair. Enfin, des milliers de citoyens canadiens ont signé des pétitions; et un grand nombre d'écoles, d'églises et de conseils de ville ont également pris position.

C'était là plus qu'un engagement envers les Québécois, même si le référendum québécois a déclenché le mouvement. C'était un engagement de chaque Canadien envers chaque Canadien de changer pour le mieux ce pays qui est le nôtre.

La population, par l'intermédiaire du Parlement, peut maintenant honorer son engagement. Libérés de notre paralysie du passé, maîtres de notre constitution, pleinement confirmés dans notre indépendance et solidement protégés dans nos droits et libertés, nous pourrions alors nous attaquer vraiment à la réforme et au renouvellement. Notre gouvernement est désireux, même impatient, de reprendre avec les provinces les discussions sur la

Constitution, dès que nous nous serons donnés les moyens de faire progresser normalement le dialogue entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Dans ce monde complexe et troublé, les Canadiens ne peuvent se permettre plus longtemps d'entretenir, sur des questions qui touchent à la nature même de leur pays, des doutes qui ne peuvent engendrer qu'affrontement, division et désunion. Nous nous devons d'affirmer solennellement notre vouloir-vivre collectif, nous devons endosser, pour nous et nos enfants, la responsabilité de préserver notre pays.

Nous pouvons comme peuple relever ce défi. Et du même coup nous ouvrirons la voie à la génération montante afin qu'elle puisse mieux exprimer et mieux vivre le pacte qui nous lie, la nouvelle entente qui puisse satisfaire à la fois les Canadiens de l'Ouest et ceux du Québec, les citoyens de l'Ontario et ceux des provinces atlantiques, les habitants du Grand Nord et les populations autochtones.

Décès du ministre des Affaires des anciens combattants

Le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Dan MacDonald, est décédé le 30 septembre des suites d'une embolie. Il était âgé de 62 ans.

M. MacDonald avait été élu à la Chambre des communes pour la première fois en 1972. Il représentait la circonscription de Cardigan (Île-du-Prince-Édouard).



M. Dan MacDonald

Nommé presque aussitôt ministre des Affaires des Anciens combattants, il garda ce poste jusqu'à sa défaite lors des élections générales de 1979. Après sa victoire aux élections suivantes (février 1980), il fut réinstallé dans son ancien ministère.

Le Ministre était lui-même un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle il avait perdu une jambe et un bras. Son attachement et son dévouement à la cause des anciens combattants lui avaient valu leur estime.

M. MacDonald a été ministre de l'Île-du-Prince-Édouard avant d'entrer en politique fédérale.

A l'annonce du décès de M. MacDonald, le premier ministre du Canada a déclaré au sujet de ce dernier qu'il avait une passion pour son travail. "Quand il parlait des anciens combattants...il n'en parlait pas seulement avec conviction mais avec émotion. Sa perte se fera lourdement sentir", a ajouté le premier ministre.

Le chef du Parti progressiste conservateur, et chef de l'Opposition aux Communes, M. Joe Clark, a déclaré que M. MacDonald avait fait la preuve de son courage et de son dévouement envers le Canada tant en temps de paix que de guerre.

Photo d'Archives

Aide accrue au développement

L'aide publique canadienne au développement (APD) sera augmentée, a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, à la clôture de la Onzième Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 15 septembre à New York.

M. MacGuigan a déclaré que l'APD atteindrait 0,5 p. cent du produit national brut d'ici le milieu de la décennie et que le gouvernement canadien avait l'intention de hausser ce niveau à 0,7 p. cent du produit national brut avant la fin de la décennie.

Le Ministre a aussi souligné qu'il était "fort heureux" de l'entente qui s'était faite entre les participants sur la question de la nouvelle stratégie internationale du développement. "Le Canada est d'avis que la stratégie peut et doit être évaluée au mérite", a-t-il dit.

Le Canada et la francophonie

Le Canada a participé à la réunion d'un groupe d'experts chargé de préparer la création d'une communauté de la francophonie, comparable au Commonwealth britannique.

La réunion s'est tenue à Dakar du 25 au 27 septembre, à l'initiative du président de la République du Sénégal, M. Léopold Sedar Senghor.

Onze autres pays ont participé à cette réunion, soit: la Belgique, la Côte d'Ivoire, la France, le Gabon, la Haute-Volta, l'île Maurice, le Rwanda, le Togo, la Tunisie, le Zaïre, la Somalie.

Un membre de la Délégation générale du Québec à Paris, M. Jean Tardif, avait été invité à titre personnel.

Cette première réunion sera suivie, le 5 novembre, de celle des ministres des Affaires étrangères de plusieurs États francophones. Les ministres examineront les conclusions du groupe de réflexion et élaboreront les structures définitives de cette communauté organique. La fondation définitive se fera lors de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement dont les dates ne sont pas encore fixées.

Rappelons que l'idée d'un "Commonwealth à la française" a été lancée par le président Senghor dans les années 60 et que le gouvernement canadien s'y intéresse.

Visite d'État du président de la République rwandaise



Le président du Rwanda, le général Juvénal Habyarimana, est accueilli à son arrivée à Ottawa par le gouverneur général du Canada et Mme Schreyer.

A l'invitation du gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, le président de la République rwandaise, le général Juvénal Habyarimana, a séjourné au Canada en visite officielle du 21 au 24 septembre. Il était accompagné de son épouse et d'une importante délégation ministérielle.

Durant son séjour, le chef d'État de la République rwandaise a eu des entretiens avec diverses personnalités canadiennes. Il s'est entretenu notamment avec le gouverneur général, qui a offert, le 23 septembre, un dîner d'État en l'honneur du Président, avec M. Pierre Elliott Trudeau, au cours d'un dîner offert par le premier ministre à sa résidence, avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, qui a également offert le 24 septembre un déjeuner en l'honneur de la délégation rwandaise, et avec la présidente par intérim de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Mme Margaret Catley-Carlson.

Des relations amicales

La visite du président Habyarimana a permis de constater l'état particulièrement amical et chaleureux qui existe dans les rapports entre le Rwanda et le Canada.

Le chef de l'État rwandais et le chef du gouvernement canadien se sont félicités de l'évolution constructive des rela-

tions bilatérales. Le Chef de l'État rwandais a rendu un hommage au gouvernement et au peuple canadiens pour la générosité et la solidarité du Canada envers le Rwanda en particulier et les pays les plus démunis en général.

Augmentation de l'aide canadienne

Au chapitre de la coopération entre les deux pays, le Canada a fait part de sa décision de poursuivre et, dans la mesure des disponibilités à venir, de renforcer sa coopération au développement du Rwanda. Le Canada accordera la priorité à des projets de développement s'inscrivant dans le prolongement des actions déjà en cours de réalisation. La coopération canado-rwandaise se manifeste particulièrement par la contribution canadienne à l'Université nationale du Rwanda, l'aménagement des vallées marécageuses du Mutara pour les rendre propices à la culture, ainsi que par la réalisation de projets dans le secteur des télécommunications en vue de permettre de relier les principales villes à la capitale Kigali, enfin par la prospection géophysique qui aura pour but d'étendre et d'approfondir les connaissances du potentiel minier du Rwanda.

Soutenue par une subvention de l'ACDI, l'Université nationale du Rwanda

(suite à la page 8)

Troupes canadiennes à Chypre

Le 5e Régiment d'artillerie légère du Canada (5e RALC) de Valcartier (Québec), augmenté de la 3e troupe du 5e Régiment de génie de combat, aussi de Valcartier, est détaché depuis le mois dernier, pour une période de six mois, auprès de la force de maintien de la paix des Nations Unies, à Chypre.

Cette rotation du personnel à Chypre est la trente-quatrième depuis que des troupes canadiennes participent au maintien de la paix dans ce pays, soit depuis mars 1964.

Le lieutenant-colonel Tim Sparling, commandant du 5e RALC, commande le contingent canadien.

Le 5e RALC remplace le 3e bataillon de la Princess Patricia's Canadian Light Infantry (PPCLI), d'Esquimalt (Colombie-Britannique), commandé par le lieutenant-colonel Brian Vernon.

Le premier ministre dans l'Arctique



Photolaser Presse canadienne

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, accompagné de son fils Michel, âgé de quatre ans, s'est rendu dans les Territoires-du-Nord-Ouest le mois dernier. Au cours de cette semaine de vacances, ils ont visité plusieurs îles de l'Arctique sous des températures atteignant -40°C. Leur visite coïncidait avec le centième anniversaire du transfert de juridiction des îles Arctiques au Canada par la Grande-Bretagne.

Une technique canadienne de la laine suscite l'intérêt mondial

...Les tissus de laine ont une chaleur et une souplesse exceptionnelles que les toiles de coton et de lin ne possèdent pas, mais ces propriétés particulières sont également la cause du feutrage et du rétrécissement de ces étoffes, notamment après des lavages répétés. La compagnie Kroy Unshrinkable Wools Limited qui utilise depuis plus de 30 ans au Canada (et depuis moins longtemps aux États-Unis), un traitement permettant aux fibres de résister au lavage, se rendait compte que celui-ci n'agissait pas uniformément: certaines fibres semblaient être traitées d'une façon satisfaisante alors que d'autres ne l'étaient pas.

M. Norman Cruickshank, vice-président et directeur général de la compagnie Kroy Unshrinkable Wools Limited, présenta ce problème au Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et sollicita l'appui du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) en vue d'améliorer le procédé de traitement des fibres de laine.

La recherche nécessaire fut entreprise par la compagnie Thomson Research Associates de Toronto.

“Dès le début des recherches on constata que le problème fondamental provenait manifestement du fait que les fibres de laine étaient inégalement imbibées du produit traitant.” A cette époque, le traitement consistait à tremper la laine dans un long bain horizontal rempli d'une solution froide et acidifiée d'hypochlorite de sodium contenant des agents de mouillage et dans lequel elle était soumise aux pressions de rouleaux et au brassage d'agitateurs mécaniques conçus pour améliorer l'uniformité de l'imbibition des fibres. Chaque fibre de laine devait baigner pendant un certain temps dans une solution contenant une certaine concentration de chlore et atteignant un pH particulier.

Nécessité d'un mouillage uniforme

Au cours de l'exécution du projet, M. Frank Mains, chercheur principal, constata que pour obtenir un mouillage uniforme les fibres devaient être traitées en l'absence d'air et que, pour ce faire, il suffisait de remplacer le bain horizontal long et peu profond par une cuve verticale plus profonde. Cette méthode permit à l'équipe de chercheurs d'obtenir des résultats satisfaisants. On remarqua égale-

ment qu'il était possible de réaliser une chloruration convenable de la laine en remplaçant la solution acidifiée d'hypochlorite de sodium par une simple solution chlorée, et l'utilisation conjuguée de ces deux procédés servit de base à l'élaboration d'une nouvelle technique...

L'étape finale consista à mettre au point l'équipement nécessaire à l'utilisation industrielle de cette technique et son aboutissement fit l'objet d'une machine à immersion profonde conçue et fabriquée par la compagnie Kroy Unshrinkable Wools Limited... Cet équipement a la particularité d'assurer l'uniformité du traitement de la laine — facteur clef de son succès — et réduit au minimum les dégâts chimiques causés aux fibres.

Cette nouvelle machine permet également de supprimer deux des cinq étapes conventionnelles du traitement au chlore et à la résine utilisé pour assurer la résistance des fibres au lavage à la machine. Elle est par ailleurs autonome, comprend son propre système d'injection et est munie de filtres qui éliminent les problèmes que présentent l'évacuation de l'air et le dégorgeage. Elle est d'autre part plus économique que l'équipement classique car elle utilise une quantité inférieure de produits chimiques, demande moins de main-d'oeuvre et occupe un espace plus restreint.

On prévoit que la nouvelle méthode de mouillage des fibres, à la base de la conception de l'équipement en question, sera également appliquée au traitement d'autres textiles.

Un intérêt mondial

Le premier prototype commercialisable de cette machine a été aménagé dans l'usine Kroy Unshrinkable Wools Limited, à Toronto, où son fonctionnement s'avère très satisfaisant. L'an dernier, des licences ont été accordées aux États-Unis et à l'Australie et des machines ont été installées dans ces pays. Cette année, on prévoit que d'autres machines seront vendues à des entreprises de cardage en Angleterre, en Suisse et en Italie. D'autres pays comme la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, l'Allemagne, la France et le Japon se sont également montrés intéressés à acquérir un pareil équipement.

Extrait d'un article de Joan Powers Rickard (texte français d'Annie Hlavats), publié dans *Science Dimension*, 1980, n. 3.

Le prince Philip à Ottawa

Son Altesse royale le prince Philip a présidé la Conférence triennale de la Ligue des anciens combattants du Commonwealth qui s'est tenue dernièrement à Ottawa. Le Prince est Grand Président de la Ligue.

Au cours de sa visite de quatre jours (28 septembre — 1er octobre), le Prince a déposé une gerbe devant le Monument aux morts, lors d'une cérémonie à laquelle assistaient le gouverneur général, M. Edward Schreyer, le président national de la Légion royale canadienne, ainsi que les 35 délégations.

Le prince Philip a également remis les médailles d'or du prix du duc d'Édimbourg à 112 Canadiens, âgés de 14 à 20 ans. Le Prix est attribué à des jeunes qui font preuve de qualités exceptionnelles dans leur vie quotidienne.

S.A. le prince Philip était l'invité du gouverneur général, à Rideau Hall.

Concours Canada-Japon



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, présente un livre sur le Canada à Mlle Eiko Uchino, du Japon; cette dernière est accompagnée de son frère Masayuki (au centre). Mlle Uchino a remporté le concours d'essais sur le Canada parrainé par l'ambassade du Canada à Tokyo et par la Société Canada-Japon, dans le cadre des célébrations marquant le cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Canada et le Japon. Le frère et la soeur effectuaient une tournée du Canada.

Construction de la première centrale marémotrice d'Amérique du Nord

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. John Buchanan, a inauguré dernièrement le chantier de la première centrale marémotrice d'Amérique du Nord.

L'on prévoit que cette centrale fonctionnelle destinée à exploiter les marées de la baie de Fundy sera prête vers le milieu de l'année 1981.

Selon M. Buchanan, l'énergie marémotrice pourrait résoudre les problèmes énergétiques futurs de la Nouvelle-Écosse.

La centrale livrera au réseau électrique de cette province 50 millions de kilowattheures par an et sera construite au confluent du bassin et de la rivière Annapolis.

D'un coût de \$46 millions, le projet, co-financé par le gouvernement fédéral et celui de la Nouvelle-Écosse, servira à faire l'essai d'un prototype de turbine à écoulement axial. Les plus fortes marées du monde entraîneront les pales de l'hélice d'une turbine de 250 tonnes. Les vagues atteignent quatre mètres et demi à l'emplacement choisi.

Première dans l'hémisphère occidental

La centrale est la première du genre à être construite dans l'hémisphère occidental. La turbine qui coûtera \$13,8 millions est deux fois plus grosse et quatre fois plus puissante que toutes les autres turbines construites à ce jour, semble-t-il.

Une centrale souterraine sera reliée par des galeries d'amenée aux vannes à glissières existantes de la jetée d'Annapolis qui seront modifiées.

La Province prévoit que ce chantier entraînera la création d'emplois représentant plusieurs centaines d'années-personnes; en outre, le projet devrait permettre de prélever \$1 million en taxes provinciales et municipales ainsi qu'environ \$300 000 par an en revenus touristiques.

La Nouvelle-Écosse est fortement tributaire du pétrole pour la production de son électricité et on estime que la nouvelle centrale électrique pourra remplacer environ 80 000 barils de pétrole par an.

Le projet est un modèle réduit des grandes centrales marémotrices de plusieurs milliards de dollars que la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick veulent construire.

La Tidal Power Corp. est responsable de la construction du projet,

tandis que la Nova Scotia Power Corp. en assume la conception et la gestion.

Essai de la turbine

Le projet permettra d'évaluer les qualités de la turbine à écoulement axial, en vue de son éventuelle utilisation dans de grands projets d'énergie marémotrice dans les bras de la baie de Fundy et de déterminer si l'exploitation de l'énergie marémotrice est compatible avec l'environnement.

Le projet comporte également diverses études, dont la prévision des crues de la rivière Annapolis, des études de sédiments, du relief sous-marin et de la migration des poissons.

Centre de traitement du charbon

L'Université de Colombie-Britannique, à Vancouver, construira cette année un nouveau laboratoire pour le traitement du charbon et des minéraux, le seul du genre au Canada.

Le nouveau laboratoire répondra aux besoins d'enseignement et de recherche en matière de préparation du charbon et de traitement des minéraux; il permettra aussi de réaliser des recherches en collaboration avec l'industrie minière canadienne.

M. George Poling, professeur et chef du département des Mines et des Techniques de traitement des minéraux à l'Université de Colombie-Britannique, explique que le charbon devient une source de plus en plus importante d'énergie et de produits d'hydrocarbures et que, par ailleurs, l'utilisation traditionnelle du charbon de l'Ouest canadien pour fabriquer le coke de charbon connaît un regain de faveur.

"La création du Centre donnera aux étudiants une troisième option: celle d'apprendre les techniques de traitement du charbon, option qui s'ajoutera au programme de génie minier et au programme de traitement des minéraux. Le Centre apportera aussi aux étudiants des installations mieux adaptées au traitement des minéraux".

Pour obtenir un baccalauréat en sciences appliquées en génie minier ou en traitement des minéraux, il faut une année de sciences, une année de génie général et trois années d'études au département des sciences appliquées, explique M. Poling.

Terre-Neuve et le tourisme

Pour beaucoup de touristes, Terre-Neuve n'est que le prolongement de la Nouvelle-Ecosse et l'Île mérite à peine le déplacement. Les Terre-neuviens, pour prouver le contraire, ont mené cet été une campagne touristique spéciale.

Le sous-ministre adjoint du Tourisme de Terre-Neuve, M. Hal Stanley, explique que "les Terre-neuviens cherchent à se démarquer des provinces atlantiques"... "nous avons de plus grandes quantités de baleines, d'orignaux et de caribous, nos montagnes sont plus élevées et nos sanctuaires d'oiseaux se comparent favorablement avec n'importe quel sanctuaire d'Amérique du Nord", déclare M. Stanley.

Le gouvernement de Terre-Neuve a donc mis sur pied une campagne publicitaire comprenant trois projets principaux. Le premier projet consistait à inviter des chroniqueurs touristiques et des organisateurs de voyages à visiter les régions montagneuses sauvages et côtières les plus impressionnantes; le second visait à constituer un fonds de promotion de voyages pour aider les grossistes et les organisateurs à monter une campagne de publicité et de promotion de nouveaux voyages à forfait à l'intérieur de Terre-Neuve et vers la province; le troisième offrait des subventions aux Terre-neuviens qualifiés qui désiraient organiser des voyages locaux sur une petite échelle.

M. Stanley explique qu'un grand nombre de Terre-neuviens ont exprimé le désir d'organiser des voyages à l'intention des touristes. Ce que le gouvernement cherche à éviter, dit-il, c'est une concentration d'initiatives dans un ou deux secteurs touristiques, comme l'observation des baleines ou les excursions en montagne.

Des troupeaux de grosses baleines abondent en été dans les eaux au large de Terre-Neuve, surtout la baleine à bosse.

Les amateurs d'alpinisme peuvent voir, dans le nord du Labrador, les monts Torngat, dont les pics atteignent 1 700 mètres. Ces montagnes sont encore pratiquement inexplorées.

Les sanctuaires d'oiseaux, qui se trouvent habituellement sur des îles difficilement accessibles, au large des côtes, offrent des possibilités touristiques non encore explorées, souligne M. Stanley. On pourrait aussi organiser des safaris vers les plateaux de l'intérieur où paissent de tranquilles troupeaux de caribous.

Un négociant en vins à la recherche de marchés étrangers

Une compagnie vinicole canadienne a entrepris une importante campagne de vente en Grande-Bretagne. Elle envisage de se lancer ensuite à la conquête d'autres marchés étrangers.

Andres Wines Ltd. a six établissements vinicoles, plus de 1 200 actionnaires et les ventes annuelles se chiffrent à \$34 millions. La réussite de cette compagnie est attribuée à *Baby Duck*, vin rosé, pétillant et doux, à 7 p. cent d'alcool.

Un an avant la mise en marché de *Baby Duck*, c'est-à-dire en 1970, les ventes totales de la Compagnie s'établissaient à \$2,5 millions et les profits à \$296 000, soit 17 cents l'action. Huit ans plus tard, les ventes sont de l'ordre de \$33,7 millions.

Essais de commercialisation

Après plusieurs mois d'essais de commer-

cialisation, la Compagnie a lancé *Baby Duck* l'automne dernier en Grande-Bretagne. Les directeurs et les analystes de la Société sont convaincus que ces tentatives de conquête du marché anglais porteront fruit en 1981.

Baby Duck est fabriqué en Grande-Bretagne par un établissement de Leeds à qui Andres Wines Ltd. a communiqué le procédé de fabrication et à qui l'on expédie des cargaisons de concentré de raisin du Niagara. L'établissement touche des redevances sur chaque caisse de vin vendue.

Succès de Baby Duck

Les directeurs de la Compagnie sont optimistes car les supermarchés qui ont commandé des quantités importantes de *Baby Duck* les ont vendues comme "des petits pains".

Un beau bébé indien



Christopher Henhawk, âgé de 14 mois, a été jugé le bébé le plus typiquement indien à la cent treizième Foire d'automne des Six Nations tenue récemment à Ohsweken (Ontario).

Exportation d'électricité ontarienne

L'Administration des services d'électricité de l'État de New York projette d'installer une ligne de transmission qui lui permettra d'importer de l'électricité fournie par l'Hydro Ontario.

Cette ligne reliera le Niagara Power Project de Lewiston, dans l'État de New York, à la centrale Sir Adam Beck de l'Hydro Ontario à Queenston, près de Niagara Falls, en Ontario.

Selon M. John Dyson, président de l'Administration new-yorkaise, l'installation de cette ligne permettra, avec l'Hydro, d'accroître de 500 000 kilowatts la capacité de transfert d'énergie électrique.

M. Dyson estime que l'État de New York pourra ainsi importer chaque année de l'Ontario quelque 2 milliards de kilowattheures afin de remplacer l'électricité produite actuellement à partir de pétrole importé.

Selon M. Dyson, ces importations se traduiront pour les consommateurs de l'État de New York par une économie de quelque \$14 millions et elles permettront de réduire de 3,6 millions de barils la consommation annuelle de pétrole.

L'Administration new-yorkaise est reliée à l'Ontario par une connexion de 230 volts à Niagara et par deux autres liaisons analogues à son projet de Saint-Laurent.

La chronique des arts

Film sur Miyuki Tanobe

Fait insolite, le peintre à succès dont l'oeuvre est en train d'immortaliser sur toile un certain Québec populaire est une femme issue du Japon traditionnel: Miyuki Tanobe, Québécoise d'adoption.

La Production anglaise de l'Office national du film a fait un film sur cette artiste; la version française s'intitule *Ce monde éphémère*.

"Je peins les gens en rouge, explique Miyuki Tanobe. C'est leur couleur intérieure... Le va-et-vient de tous les jours, ce monde éphémère, c'est cela ma passion, c'est cela, le sujet de ma peinture." Ici, la patience japonaise produit des fresques à la truculence presque flamande; non par le détail de l'expression qui est d'une simplicité extrême, mais par la vertu des ensembles hauts en mouvement et en couleurs: scènes de rues, vie populaire, foules en liesse, parade de la Saint-Jean...

"C'est pour moi un des plus grands peintres contemporains... Elle peint des paysages qui dans dix ans auront disparu!", s'est exclamé un admirateur au cours du vernissage précédant la première du film.

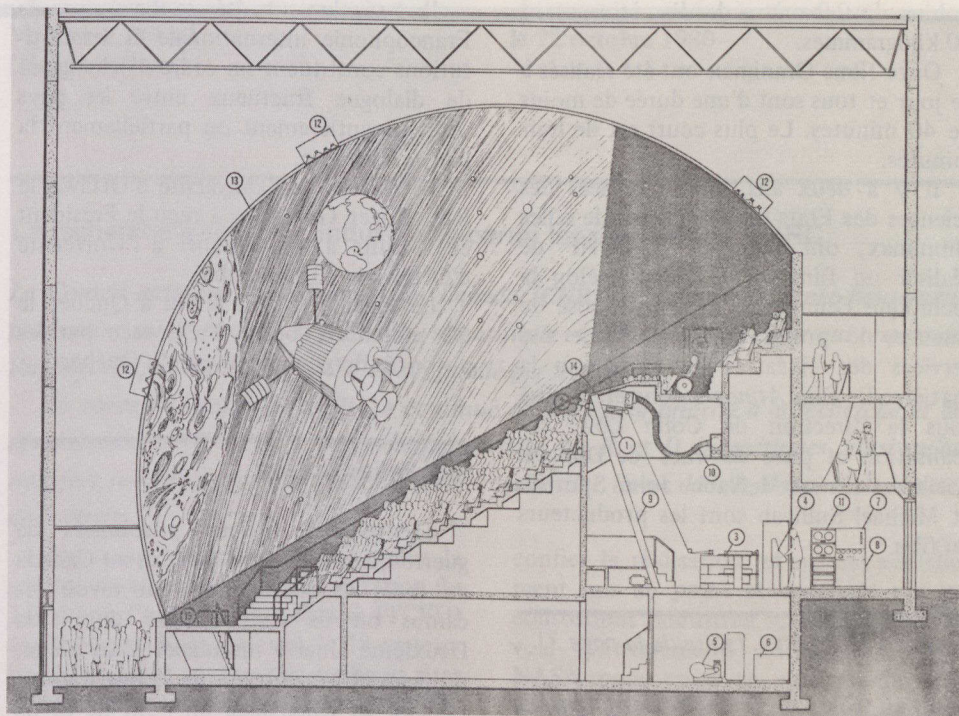
Notes sur l'artiste

Née dans ce Japon traditionnel où la femme était au service de l'homme, Miyuki avait un père qui voyait loin. "Tout cela va changer, disait-il. Et la femme devra avoir un métier...".

En 1971, elle vint au Québec et épousa Maurice Savignac qu'elle avait connu à Paris. Elle peint d'abord des scènes de rues à Montréal, au Plateau Mont-Royal, dans un quartier où ont vécu les peintres Borduas, Ayotte, Mousseau. Puis elle s'installe avec son mari à Saint-Antoine-sur-Richelieu, où elle participe à une vie campagnarde intense qui l'étonne et qui devient son nouveau sujet d'inspiration.

Le film, *Ce monde éphémère*, est un monologue attentif, méditatif, captivant, comme l'écoulement du temps qui passe. Miyuki Tanobe broie ses couleurs en une poudre rugueuse qui leur donnera cette apparence de "sablé" caractérisant sa peinture. Elle l'étend sur des croquis faits d'une encre de Chine qui baigne dans de vieilles tablettes chinoises. Et c'est ainsi qu'elle nous initie à de vieilles techniques de peinture japonaises héritées de la Chine et de l'Inde, tandis qu'elle nous dit l'obsession amoureuse que lui inspire l'âme québécoise...

Premier film Omnimax de l'Office national du film



1. Projecteur – 2. objectif hypergone – 3. bobine de film – 4. tableau de contrôle – 5. compresseur d'air – 6. bloc d'alimentation de la lampe (redresseur) – 7. dispositif de commande électrique – 8. unité de réfrigération du carter de lampe – 9. élévateur de projecteur – 10. raccordement central pour amener l'électricité, l'agent de refroidissement, l'air et l'échappement – 11. reproducteur du son – 12. diffuseurs sonores – 13. écran de projection hémisphérique – 14. enceinte acoustique – 15. entrée – 16. sortie.

Depuis toujours, le beau et le mauvais temps ont donné lieu à des commentaires banals et sans conséquence, mais ce sujet revêt un intérêt nouveau et passionnant grâce à la diffusion d'un film de l'Office national du film (ONF), *Atmos*. Cette nouvelle production a été réalisée selon la formule Omnimax pour être projetée sur les écrans en dôme des planétariums où l'auditoire a l'impression de flotter entre ciel et terre, l'image gigantesque recouvrant presque entièrement la voûte et le pourtour de la salle.

Le film évoque les conditions atmosphériques et le climat, et les incidences de l'activité sur terre sur ces deux facteurs. Il met en lumière l'importance des prévisions météorologiques dans la vie de tous les jours et quelques-unes des implications de la recherche actuelle sur le climat.

Il n'existe au monde que 22 salles qui soient en mesure de projeter les films Omnimax, dont deux au Canada, plus précisément à Niagara Falls et à Toronto, mais il est prévu que le film *Atmos* pourra également être présenté en 35 mm et en 16 mm.

Pour les amateurs de technique, on

peut dire que la formule Omnimax descend en ligne directe de Labyrinthe, présenté par l'ONF à l'Exposition universelle de 1967 à Montréal. Il s'agissait alors d'une présentation à écrans multiples, de formes et de dimensions inédites, combinées afin de créer un impact global. Certaines des personnes ayant travaillé au projet Labyrinthe ont par la suite fondé une compagnie, l'une des premières à mettre au point la présentation Imax, technique de pointe exigeant l'emploi d'un film de 70 mm, une caméra de type révolutionnaire et un système pouvant projeter une image d'une grande netteté sur une hauteur de neuf étages. Imax a été présenté pour la première fois à la Foire internationale d'Osaka en 1970; Omnimax, l'aboutissement de cette formule, a été conçu pour répondre à la demande des planétariums.

La technique Omnimax permet de produire une image nette et fixe qui recouvre environ 86 p. cent du dôme. Le son stéréophonique de six pistes inonde la salle au moyen d'une batterie de haut-parleurs. Il s'agit d'une innovation technique majeure dans le domaine du cinéma.

Le nouveau film *Atmos* de l'ONF, dure 27 minutes; il a été enregistré sur une bobine de 0,9 mètre de diamètre pesant 90 kilogrammes.

Onze films Omnimax ont été réalisés à ce jour et tous sont d'une durée de moins de 40 minutes. Le plus court est de huit minutes.

Il y a deux ans, quatre musées des sciences des États-Unis disposant de salles Omnimax, ont demandé à l'ONF de réaliser un film sur le climat, selon la technique Omnimax. Ils ont proposé de financer le projet en contrepartie des services des cinéastes de l'ONF en la matière. Le film *Atmos* a donc été réalisé sous la direction de Colin Low, co-réalisation et prise de vues de Douglas Kiefer et Ernest McNabb. John Spotton et Michael Sullivan sont les producteurs du film.

Visite d'État du... (suite de la page 3)

joue un rôle de premier plan dans la formation de cadres rwandais, depuis sa fondation, en 1963, par le père Georges-Henri Lévesque; de nombreux Canadiens ont eu l'occasion d'y enseigner et d'établir des liens étroits et fructueux avec le peuple rwandais.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a profité de sa rencontre avec le général Habyarimana pour annoncer l'expédition de lait en poudre, d'une valeur de \$1 million, en vue de pallier la pénurie de cette denrée au Rwanda.

Concernant les questions internationales, le Rwanda et le Canada ont convenu de la nécessité d'un effort accru des nations les mieux nanties envers les pays en voie de développement et ont émis le souhait que le dialogue Nord-Sud débouche sur un système de relations économi-

ques internationales pour mieux répondre aux besoins des pays du Tiers-Monde.

Il a également été souligné que la Francophonie internationale et ses institutions constituent un cadre d'échange et de dialogue fructueux entre les pays utilisant entièrement ou partiellement la langue française.

Le recteur de l'Université d'Ottawa, le R.P. Roger Guindon, a reçu le Président et sa suite à un déjeuner à l'Université d'Ottawa le 23 septembre.

Le Président s'est rendu à Québec le 22 septembre où il a été reçu par les autorités du gouvernement du Québec.

Nouvelles brèves

Trente-trois anciens prisonniers de guerre allemands sont revenus au Canada au mois de septembre pour revoir les camps où ils ont séjourné durant la Deuxième Guerre mondiale. L'un d'eux, un colonel à la retraite de la Luftwaffe, a ramené en Allemagne un bout de fil de fer barbelé qu'il compte vendre aux enchères lors d'une prochaine réunion d'anciens prisonniers. L'argent ira à l'enfance handicapée.

Les Grands Ballets canadiens ont effectué une tournée aux États-Unis, du 21 septembre au 13 octobre, dans neuf États et 16 villes du Centre et du Sud, comme Houston et Kansas City. Quatorze oeuvres étaient au répertoire de la troupe durant cette tournée, dont cinq des chorégraphes attitrés: Brian Macdonald et Fernand Nault.

Une élection partielle tenue dans la circonscription d'Hamilton-Ouest (Ontario), le 8 septembre, a vu la victoire du candidat libéral, M. Stan Hudecki. L'élection avait été rendue nécessaire à la suite de la démission de M. Lincoln Alexander, ancien ministre du Travail dans le cabinet Clark.

Gilles Vigneault a connu un triomphe à l'Olympia de Paris, rapportent les journaux, et son récital, présenté du 16 au 28 septembre, a été retransmis en direct sur les ondes de France-Inter le 17 septembre. Gilles Vigneault effectue actuellement une tournée dans l'Est de la France.

Un pilote de course australien, Alan Jones, a gagné le Grand Prix automobile du Canada, le 28 septembre à Montréal. A la suite de cette victoire, Jones est devenu le nouveau champion du monde de la formule-1.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. John Munro, a effectué une visite de cinq jours au Danemark et au Groenland. Au cours de cette visite, il s'est entretenu avec le premier ministre du Groenland, M. Jonathan Motzfeldt, et le ministre danois pour le Groenland, M. Jorgen Peder Hansen, ainsi qu'avec les membres du Cabinet et de l'Assemblée législative groenlandaise. Les entretiens ont porté, entre autres, sur le projet-pilote de l'Arctique et sur les répercussions de la récente Conférence inuit circumpolaire.

Le Canada participera, en octobre et novembre, à un exercice international de vérification des mesures d'urgence prévues pour l'allocation du pétrole en cas de pénurie. Ce test, auquel participent 21 pays, a pour objet la vérification des mécanismes prévus pour assurer une distribution équitable des approvisionnements de pétrole disponibles dans l'éventualité d'interruptions dans sa livraison sur les marchés mondiaux. Le ministre de l'Énergie a déclaré que cet exercice n'affectait d'aucune façon les usagers ou les marchés de produits pétroliers au Canada, mais qu'il offrait l'occasion de rappeler l'importance de la conservation de cette ressource non renouvelable.

Deux nouveaux commissaires canadiens ont été nommés à l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO). Il s'agit de M. Richard Cashin, président de la Newfoundland Fishermen, Food and Allied Workers Union, et M. William M. Murphy, président de Mersey Seafoods Limited, de Liverpool (Nouvelle-Écosse). Les deux nouveaux commissaires sont nommés pour deux ans. Ils remplacent MM. A.A. Etchegary et le capitaine E.H. Demone.

Une femme, le pasteur Lois Wilson, a été élue modérateur de l'Église unie du Canada. C'est la première fois qu'une femme devient chef spirituel d'une Église canadienne.

Depuis le mois de septembre, Ottawa compte un deuxième établissement d'études secondaires offrant un enseignement de type français. Le lycée l'Ouverture est un établissement privé canado-haïtien. Le programme d'enseignement du nouveau lycée conduit à l'obtention du baccalauréat international.

Frank Angustyn, danseur étoile du Ballet national du Canada depuis dix ans, a annoncé qu'il avait accepté un contrat d'un an avec le Ballet de l'opéra de Berlin pour la saison 1980-1981.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.